




PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage - échelle 1/2000°
Plan 1 - Bourg

Visuel des zones à l'adoption
du 05 Juin 2012
Commune de
FOISSY-SUR-VANNE

Signifié au Maire de la
Commune
M. MATHIEU
Maire

Cette commune approuve par arrêté municipal n° 2012/24 du 05 Juin 2012 en date du 05.06.2012
Présentée par le Chef de Commune: 02 Juin 2012
Date d'adoption de la Carte Communale: 05 Juin 2012
Perspectives
2 rue de la Poste
37100 FOISSY-SUR-VANNE
Tél : 02 47 50 00 00
Fax : 02 47 50 00 01
E-mail : foissy@foissy-sur-vanne.fr

	Limite communale		Limite de zone
	Zone d'Aléa Inondation (à titre indicatif)		

Définition des zones	
C	Secteur constructible
Cx	Secteur constructible à vocation d'activités
N	Secteur non constructible

à l'exception :
- de l'adaptation, du changement de destination, de la réaffectation, de la modification des caractéristiques architecturales ou constructives et des installations industrielles à des usages culturels, éducatifs, sportifs ou récréatifs ;
- à l'exception des zones d'activités industrielles ;
- à l'exception des zones d'activités industrielles ;

